

Groupe scolaire Maurice TEILLET

30 route de Saint-Germain 24520 COURS-DE-PILE – Tél : 05 53 74 48 31 – Courriel : ce.0240372z@ac-bordeaux.fr
Site internet : <http://webetab.ac-bordeaux.fr/cole-cours-de-pile/>

Conseil d'école du 4 mars 2021

Ordre du jour : Effectifs et prévisions – Projets de classes en cours – Equipements et travaux - Questions des parents.

Le conseil d'école est réalisé en visioconférence.

Présent(e)s :

Professeurs : M. LECHEVALLIER, Mme GRASSI, Mme COUVIDAT, Mme COURTABESSIS, Mme HARDY, Mme MESPLÈDE, Mme SONDERER

AESH : Mme RICHER, M. FERRANDIER

Représentants des parents d'élèves : M. PAWLOWSKI, Mmes LAPARRE, CHARRUT, DURE, SALEM

Représentants de la mairie : Mme BELUGUE et M. RUDELIN, adjoints

Excusé(e)s : Mme VEAU, Inspectrice – M. CAPURON, Maire de Cours-de-Pile – Mme MARTIGNAGO, enseignante - Mmes BUSSIÈRE, BELLOUARD représentantes de parents d'élèves

Secrétaires de séance : Mme GRASSI

• Effectifs et répartitions :

- ✓ PS/MS de Mme HARDY → 17 + 9 soit 26 élèves
 - ✓ MS/GS de Mme GRASSI → 6 + 21, soit 27 élèves
 - ✓ CP de Mme COUVIDAT → 13 élèves
 - ✓ CE1 de Mme SONDERER → 21 élèves
 - ✓ CE2 de Mme COURTABESSIS → 22 élèves
 - ✓ CM1 de M. LECHEVALLIER → 26 élèves
 - ✓ CM2 de Mme MESPLÈDE → 20 élèves
- ⇒ soit un effectif total de 155 élèves répartis sur 7 classes.

• Prévisions :

20 CM2 quitteront l'école en juillet 2021. 10 élèves sont susceptibles de rentrer en PS en septembre 2021 (d'après le recensement des enfants nés sur la commune en 2018). Ce qui correspondrait à une perte de 10 élèves, théoriquement.

Cela a amené les services de l'éducation nationale à étudier le cas de Cours-de-Pile.

Grâce aux chiffres fournis montrant qu'il y a traditionnellement de nombreuses inscriptions en été et durant l'année à l'école, la situation de Cours-de-Pile ne sera pas étudiée en carte scolaire cette année.

Madame l'Inspectrice reste à la disposition des élus pour faire le point sur les effectifs de l'école et reviendra vers nous à la rentrée de septembre 2021 pour étudier les effectifs réels à ce moment-là.

• Point sur les travaux et les équipements :

Des travaux de peinture ont été réalisés dans la classe de Madame MESPLEDE. Le résultat est réussi mais il est regrettable que ces travaux aient été effectués durant l'année scolaire car tous les affichages utilisés en classe ont été décrochés et n'étaient pas remis en place au retour des vacances. Nous nous permettons de souligner que l'affichage est un outil important dans la vie de la classe et qu'il est évolutif tout au long de l'année. De plus, les productions artistiques de certains élèves ont été malmenées. Il faudra l'expliquer aux enfants concernés.

D'autre part, suite à la relance par l'État d'un plan numérique visant à équiper les classes d'élémentaire d'un matériel numérique de base, la municipalité s'est saisie de l'occasion et monte actuellement un dossier.

Cela permettrait d'équiper la classe de CE1 d'un VPI et d'un ordinateur portable et l'ensemble des classes de l'école élémentaire d'une « classe mobile » de 16 ordinateurs ultra-portables connectables à Internet (cette classe mobile serait un outil mutualisable). Cette opération est financée à 70% par l'État, les 30% restant étant la charge de la commune.

Nous attendons le retour des services de l'État concernés (les dossiers sont à déposer avant le 31 mars, les dotations se feront en suivant et la communauté éducative sera informée lorsque nous en saurons plus).

Nous remercions les agents municipaux pour les travaux demandés et réalisés pendant les vacances de février.

Demandes de travaux à venir :

- Serait-il possible de retracer les marelles dans la cour et d'en laisser une « vierge » (sans nombres) pour qu'elle puisse être utilisée dans des activités de classe autres (maths, anglais...) SVP ?
- Un des néons de la classe de Mr LECHEVALLIER ne fonctionne pas correctement et il est bruyant. Serait-il possible de le vérifier SVP ?
- Le bardage en bois qui se situe à l'extérieur de la classe de CM1 s'abîme. Cela a également été remarqué par les élus. Il sera restauré pendant les vacances scolaires.

• Projets de classes :

Toutes les interventions prévues du SMD3 autour du recyclage et des déchets sont reportées jusqu'à nouvel ordre.

Le projet autour des couleurs suit son cours et permet de maintenir un lien entre toutes les classes de l'école malgré les restrictions liées aux mesures sanitaires.

La classe de GS s'est rendue à la ludothèque de Bergerac ce jeudi 4 mars.

Des interventions avaient été demandées par le biais de la Prévention MAIF sur les thèmes de la prévention routière et du secours à la personne. Elles auront lieu à la rentrée des vacances d'avril si les conditions sanitaires le permettent.

Les conditions actuelles de fréquentation de la piscine par les scolaires ne permettraient pas d'effectuer le cycle piscine dans de bonnes conditions. Son maintien dépendra de l'évolution des mesures prises, notamment par rapport à la possibilité qu'auront les accompagnants à suivre les élèves dans l'eau ou non. De plus, nous manquons de parents agréés. Certains parents souhaiteraient passer l'agrément mais aucune session n'est prévue à ce jour.

Une rencontre a eu lieu lundi 01/03 entre Mmes MESPLEDE, COURTABESSIS et Mme LOYATHO (principale adjointe du collège Eugène LEROY) ainsi que M. LABADI (Assistant de Prévention et Sécurité). Les enseignants du primaire comme l'équipe pédagogique du collège partagent un même constat concernant le travail à la maison : il faut clarifier ce qui est attendu des familles. Il serait donc important de mener une action avec les parents pour améliorer le parcours des élèves. Plusieurs pistes sont à l'étude : explications données lors de la réunion de rentrée ; note explicative destinée aux parents ; APC destinées aux parents... Cette démarche est comprise et approuvée par les représentants de parents d'élèves. De plus, il n'y aura pas de visite des élèves de CM2 au collège cette année (contraintes sanitaires). L'équipe du collège propose de venir le présenter en s'appuyant sur une vidéo.

• Questions des parents :

- *Quelles sont les sanctions appliquées aux enfants lorsqu'ils ne portent pas correctement le masque ? (Mme Duré)*

Il n'y a pas de sanction appliquée dans ce cas. Il est simplement rappelé aux enfants de remettre leur masque correctement pendant le temps de classe. Des temps / des espaces sont prévus au moment de la récréation pour les élèves qui ressentiraient le besoin de le baisser.